

Anti-choix : la preuve !

Depuis deux ans que ProChoix existe, nous ne cessons d'expliquer que les anti-IVG que nous combattons sont en fait des anti-choix au pluriel. Qu'ils combattent aussi bien l'avortement que l'homosexualité ou l'euthanasie. Bref, tout ce qui nuit à leur morale naturaliste et qui, au contraire, fait partie de notre culture prochoix. Dernier exemple en date le plus flagrant, le programme d'actions pour 2000 annoncé par L'Alliance pour les droits de la Vie, l'association de lobby de Christine Boutin, dans un courrier à ses adhérents.

La lettre d'accompagnement, signée Christine Boutin, commence par cette citation de Jean-Paul II : "Il est urgent de se livrer à une mobilisation générale des consciences (...) pour mettre en oeuvre une grande stratégie pour le service de la vie." La suite se présente sous la forme de cinq fiches détaillant les chantiers les plus urgents aux yeux de L'Alliance : le PaCS, l'avortement, la bioéthique, l'euthanasie et la démographie. Aperçu :

PaCS. C'est l'ennemi numéro 1. Après avoir ressassé que les promoteurs de texte voulaient en fait instaurer un sous-mariage ouvert aux homosexuels, et au final le droit à l'adoption, l'Alliance s'étouffe à présent à propos du projet de loi contre l'homophobie : "le lobby très minoritaire qui avait imaginé le PaCS ne se contenterait pas de ce projet. Ses leaders rêvent maintenant d'instaurer un délit d'homophobie. Dans leur esprit, il ne s'agit pas de contester l'inacceptable haine ou les discriminations injustes, mais il s'agit d'interdire qu'on s'exprime négativement sur la relation homosexuelle, ses causes et ses conséquences passées sous silence. On sait pourtant les grandes souffrances qui se cachent derrière cette réalité et ce n'est pas la dernière "gay pride" où l'on a vu toutes les outrances qui pourrait en donner une image apaisée !" Et de conclure : "si nous laissons faire, la famille se trouvera marginalisée et les enfants n'auront pas de modèle familial capable de favoriser leur vrai épanouissement." L'association revendique dit notamment avoir financé au 2/3 la manifestation du 7 novembre, et en grande partie la fameuse manifestation anti-PaCS du 31 janvier dernier. C'est donc confirmé, c'est bien elle qui a en partie réglé la facture des tee-shirt «PaCS out».

Avortement : c'est le chantier n°2, juste après le PaCS. L'Alliance écrit : "près d'une femme sur deux en âge de procréer subirait cette intervention qui détruit une vie et lais-

se aussi une grave blessure pour la femme, son entourage, le personnel médical qui a participé à cet acte (sic !, NDLR)". "Pour contrer cette menace", l'Alliance revendique avoir mené une campagne de presse, "Pour sortir l'avortement du silence", (pleine page de La Croix, un 1/4 dans le Figaro, et des communiqués de presse). Plus inquiétant, l'organisation dit soutenir les "réseaux de promotion de l'accueil de la vie" à travers SOS bébés, une structure analogue à SOS futures mères (voir ProChoix n°9) dont il est à craindre les mêmes méthodes pour dissuader des femmes d'avorter !

Bioéthique. C'est le grand chantier de la rentrée, puisque fin 1999 devrait être rediscutées les lois de 1994, sur lesquelles le naturalisme de Christine Boutin et de quelques uns de ses amis scientifiques avait déjà beaucoup pesé. Parmi les grands démons dénoncés par l'Alliance de madame Boutin, "la création d'embryons surnuméraires", "la reconnaissance de l'anonymat du don de gamètes qui prive l'enfant de ses racines biologiques", "le dépistage anténatal de la trisomie 21", "l'expérimentation sur embryon" et bien sûr le "clonage". Sans doute allé voir Star wars trop près de l'écran, l'Alliance poursuit en pourfendant "cette nouvelle philosophie" qui "entend créer des 'sous-hommes' esclaves des temps modernes censés nous apporter confort et, pourquoi pas, l'immortalité." Celle qui a déjà fait d'énormes dégâts en 1994, revendique d'avoir diffusé une revue de presse vidéo pour dénoncer l'acharnement procréatif, mené des campagnes de courriers personnalisés pour alerter certains responsables politiques, plusieurs congrès au cours desquels sont intervenus des spécialistes amis. Dans les prochains mois, elle prévoit de diffuser un argumentaire vidéo "expliquant les enjeux précis de la discussion de loi imminente" et prépare une campagne en faveur du respect de l'embryon en partenariat avec une autre association.

Euthanasie. Dans son chapitre "euthanasie : le débat truqué pour préparer la loi", l'organisation défend l'idée des soins palliatifs dans l'optique de contrer toute tentative de légalisation de l'euthanasie. "Alors que la France doit rattraper son retard en matière d'accompagnement des personnes en fin de vie (soins palliatifs), des idéologues utilisent la peur de l'acharnement thérapeutique pour demander la légalisation de l'euthanasie". En 1996, l'organisation a même co-produit et diffusé un film de promotion des soins palliatifs lors d'une tournée de conférences. À l'avenir, l'Alliance pour les droits de la vie dit préparer une grande mobilisation contre l'euthanasie. Elle a décidé de soutenir des actions en justice chaque fois que des euthanasies "auront été cautionnées ou encouragées". Moralité, l'Alliance pour la vie n'a pas fini de nous pourrir la vie !

Caroline Fourest

choisir sa mort

En octobre 1999, un référendum a montré que plus de 71 % des Suisses souhaitent la modification de l'article 115 du code pénal en vue d'une légalisation de l'euthanasie active. L'assistance au suicide étant déjà légale grâce à l'article 114 du même code pénal. Source : ADMD, bulletin n°73, novembre 1999.

Dans son édit de novembre, le président de l'ADMD, l'ancien ministre Henri Caillavet, raconte que "si Monsieur Jospin, père de Lionel, a été membre jusqu'à sa mort de notre Conseil d'administration et que Madame Jospin, mère du Premier ministre, est toujours présente à nos assemblées, le chef du gouvernement ne nous est toujours pas très favorable." Source : ADMD, bulletin n°73, novembre 1999.